Image not found or type unknown

Les coupures en restauration

Par **Sharmily**, le **18/06/2018** à **23:51**

Bonjour

Je travaille dans un restaurant en CDI, contrat de 35 h/semaine. Je fais 12 h - 16 h 30 et 18 h 15 - 23 h 45.
Ai-je le droit de faire ça ? car ça me fatigue plus
physiquement et moralement ?

J’aimerai avoir une réponse.
Merci.

Par **Lag0**, le **19/06/2018** à **08:34**

Bonjour,
Rien d'illégal ici.
Vous ne dépassez pas 10 heures de travail par jour et vous avez bien au moins 11 heures de repos entre 2 journées de travail.
Reste à voir combien de jours vous travaillez par semaine pour voir si vous ne dépassez pas le maxi de 44 heures en moyenne sur 12 semaines (hors dérogation).

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés